

## Enquêtes publiques

COMMUNE  
D'EVIAN-LES-BAINSEnquête publique relative à la révision  
du Plan Local d'Urbanisme d'Evian-les-Bains

Par arrêté n°966/2024 du 11 septembre 2024, Madame le maire de la commune d'Evian-les-Bains a ordonné l'ouverture de l'enquête publique de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme d'Evian-les-Bains.

A cet effet, **Monsieur Gérard VEYRAT a été désigné par le président du Tribunal Administratif de Grenoble en qualité de commissaire-enquêteur titulaire et Monsieur Joël MARTEL en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.**

L'enquête se déroulera à la mairie d'Evian-les-Bains du **lundi 7 octobre 2024 au vendredi 8 novembre 2024** aux jours et heures habituels d'ouverture des services techniques de la mairie.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie d'Evian-les-Bains, bâtiment des Services Techniques - 22 chemin des Noisetiers : le **lundi 7 octobre 2024** (de 9 heures à 11 heures 30), le **mardi 15 octobre 2024** (de 13 heures 30 à 17 heures), le **mercredi 23 octobre 2024** (de 9 heures à 11 heures 30), le **jeudi 31 octobre 2024** (de 13 heures 30 à 17 heures), le **vendredi 8 novembre 2024** (de 13 heures 30 à 17 heures).

Monsieur le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition des intéressés qui désireraient lui faire part directement de leurs observations.

Les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé au bâtiment des Services Techniques.

Pendant la durée de l'enquête publique, un site internet comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses observations et propositions directement est ouvert à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/5659>

Les observations pourront également être transmises via l'adresse mail suivante :

[enquete-publique-5659@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5659@registre-dematerialise.fr)

Les observations transmises par courriel seront publiées sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/5659> et donc visibles par tous.

Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur au siège de l'enquête publique, à savoir Mairie d'Evian-les-Bains - 2 rue de la Source de Clermont - B.P. 98 - 74502 EVIAN-LES-BAINS

Ces observations devront lui parvenir avant la date de clôture de l'enquête publique et seront annexées au registre d'enquête. Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'il sera transmis en mairie.

427222700

GRAND ANANCY  
AGGLOMÉRATIONAvis d'enquête publique  
Modification n°2 du PLU de Thorens-Glières  
(FILLIERE)

Par arrêté n° ARR-2024-28 du 26/07/2024, la Présidente de la Communauté d'agglomération dénommée « Grand Anancy » a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°2 du plan local d'urbanisme (PLU) de Thorens-Glières, Commune de Fillière.

**Le projet de modification n°2 a pour objet** de majorer la proportion de logements aidés dans les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et dans les secteurs d'habitat ; modifier la rédaction de l'OAP de la Combe-d'en-Bas pour préciser que l'ouverture à l'urbanisation devra se réaliser dans son ensemble et en une seule tranche ; introduire des objectifs de performance énergétique et environnementale renforcée pour les bâtiments ; modifier le règlement écrit afin qu'il soit fait référence au zonage d'assainissement des eaux pluviales du territoire ; mettre à jour les emplacements réservés (ER) ; clarifier la règle écrite en zone Nt relative à la limite de surface de plancher créée ; diminuer l'emprise de certaines zones urbaines et les reclasser en zones agricoles ou naturelles ; corriger quelques erreurs matérielles.

Le projet de modification n°2 du PLU a fait l'objet d'un examen au cas-par-cas, sur lequel la Mission régionale d'autorité environnementale d'Auvergne-Rhône-Alpes a émis un avis conforme, joint au dossier de la procédure, confirmant l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale.

Au terme de l'enquête publique, le projet de modification n°2 du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations et propositions du public, du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur, sera soumis à délibération du Conseil communautaire du Grand Anancy en vue de son approbation.

Monsieur le Président du Tribunal administratif de Grenoble a désigné Monsieur Jean-Paul BRON en qualité de Commissaire enquêteur et Monsieur Jean-Quentin DELVAL en qualité de Commissaire enquêteur suppléant.

Pendant la durée de l'enquête publique, qui se déroulera du **10 septembre 2024 à 9h00 au 27 septembre 2024 à 17h00** pour 18 jours, le public pourra consulter le dossier et présenter ses observations et propositions sur un registre ouvert dans les lieux suivants, aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle :

**Grand Anancy** (siège de l'enquête publique) - 46 avenue des Iles

BP 90270 - 74007 ANNECY CEDEX  
Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00,  
**Mairie de Fillière** : 300 route des Fleuries - Thorens-Glières - 74570 FILLIERE

Mardi : 8h30 à 12h00, 16h00 à 19h00

Mercredi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h00, 15h00 à 17h00

Samedi : 9h00 à 12h00

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier peut également être consulté et téléchargé depuis le site internet du Grand Anancy ([www.grandanancy.fr](http://www.grandanancy.fr), menu Je participe) et sur la plateforme [www.registre-dematerialise.fr/5501](http://www.registre-dematerialise.fr/5501).

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations et les propositions sur le projet de modification n°2 du PLU de Thorens-Glières pourront être :

- consignées dans les registres d'enquête mis à disposition du public à cet effet avec le dossier d'enquête publique, dans les lieux, aux jours et heures désignés ci-dessus ;

- adressées par courrier postal à l'adresse suivante : Grand Anancy - Pour la modification n°2 du PLU de Thorens-Glières, Commissaire enquêteur - 46 avenue des Iles - BP 90270 - 74007 ANNECY CEDEX ;

- déposées par voie électronique dans le registre dématérialisé : [www.registre-dematerialise.fr/5501](http://www.registre-dematerialise.fr/5501) ;

- adressées au Commissaire enquêteur par courriel : [enquete-publique-5501@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5501@registre-dematerialise.fr).

A cet effet, un poste informatique avec un accès gratuit au site internet du Grand Anancy et au registre numérique est mis à la disposition du public au Grand Anancy aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle.

**Le Commissaire enquêteur se tiendra aussi à la disposition du public, aux jours et heures suivants, en mairie de Fillière (Thorens-Glières) :**

- **mardi 10 septembre, de 16h00 à 19h00,**

- **mercredi 18 septembre de 9h00 à 12h00,**

- **vendredi 27 septembre, de 15h00 à 17h00.**

Le Commissaire enquêteur dispose d'un délai maximal de trente jours, à compter de la date de clôture de l'enquête, pour remettre à la Présidente ou à son représentant le dossier d'enquête, avec son rapport et ses conclusions motivées sur le projet.

Le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant 1 an à compter de la clôture de l'enquête, à la Préfecture de la Haute-Savoie, au siège du Grand Anancy (direction de l'Aménagement - 46 avenue des Iles - BP 90270 - 74007 ANNECY CEDEX) et à la mairie de Fillière (300 route des Fleuries - Thorens-Glières - 74570 FILLIERE) aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle, ainsi que sur le site internet du Grand Anancy ([www.grandanancy.fr](http://www.grandanancy.fr), menu Je participe) et sur le registre dématérialisé ([www.registre-dematerialise.fr/5501](http://www.registre-dematerialise.fr/5501)).

Madame la Présidente du Grand Anancy est responsable du projet. Toute information concernant ce projet pourra être obtenue auprès de la direction de l'Aménagement du Grand Anancy.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la direction de l'Aménagement du Grand Anancy dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Cet avis est également publié sur le site internet du Grand Anancy ([www.grandanancy.fr](http://www.grandanancy.fr)) et sur celui de la Commune de Fillière ([www.commune-filliere.fr](http://www.commune-filliere.fr)).

**La Présidente, Frédérique LARDET**

424795300

## MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

## Avis d'attribution



## VILLE D'ANNEMASSE

## Avis d'attribution

M. Christian Dupessey - Maire

Hôtel de Ville - BP 530 - 74107 ANNEMASSE Cedex

Tél : 04 50 95 07 00 - mël : [commande.publique@annemasse.fr](mailto:commande.publique@annemasse.fr)

web : <http://www.annemasse.fr> - SIRET 21740012600017

**Objet** : Travaux de réfection de la toiture de l'école élémentaire Jean Mermoz

**Référence acheteur** : 24BEB01

**Nature du marché** : Travaux

Procédure adaptée

**Classification CPV** :

Principale : **45261000** - Travaux de charpente et de couverture

et travaux connexes

Attribution du marché

**Nombre d'offres reçues** : 3

**Date d'attribution** : 03/09/24

LP CHARPENTE, 1783 route de l'Army, 74350

ALLONZIER-LA-CAILLE

Montant HT : 457 644,62 €

Renseignements complémentaires :

Conditions d'attribution :

Tranche Ferme - Réfection de la partie Nord de la toiture (en été 2025) : 241 040,35 € HT

Tranche Optionnelle 1 - Réfection de la partie Sud de la toiture (en été 2026) : 216 604,27 € HT

TOTAL : 457 644,62 € HT / 549 173,54 € TTC

Envoi le 11/09/24 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.annemasse.fr/mairie/commande-publique>

427058800

## SOREMAC SAEM

## Avis d'attribution

M. FREDERIC HUART - DG

680 route de la Télécabine - Les Carroz

74300 ARACHES LA FRASSE - Tél : 04 50 90 00 42

mël : [damiens.ochum@skilesarroz.com](mailto:damiens.ochum@skilesarroz.com)

web : <https://www.lescarroz.com> - SIRET 33142040600018

**Objet** : Travaux de deux dalles béton pour cuves à carburant.

**Référence acheteur** : 2024-MP-DALLES

**Nature du marché** : Travaux

Procédure adaptée

**Classification CPV** :

Principale : **45262522** - Travaux de maçonnerie

Complémentaires : **44114250** - Dalles en béton

Attribution du marché

**Nombre d'offres reçues** : 3

**Date d'attribution** : 11/09/24

BOISIER ALAIN T.P., 1449 RTE D'ARACHES, 74300

SAINT-SIGISMOND

Montant HT : 44 105,60 €

Envoi le 11/09/24 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <https://www.marches-publics.info/>

427058900

## Procédures adaptées (plus de 90000 euros)

HAUTE-SAVOIE  
HABITAT

## Avis de publicité

M. Pierre-Yves ANTRAS - Directeur général

2 rue Marc Le Roux - BP 97006 - 74055 ANNECY CEDEX

Tél : 04 50 88 22 43 - SIRET 34918561100010

**Référence acheteur** : 24AT-0002-Z

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

**Objet** : Accord-cadre à bons de commande pour des travaux d'adaptation de logements en faveur des seniors et des personnes en situation de handicap

**Procédure** : Procédure adaptée

Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : oui

**Lot N° 1** - Travaux hors amiante SS4

**Lot N° 2** - Travaux concernés par l'amiante en SS4

**Critères d'attribution** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

**Remise des offres** : 15/10/24 à 12h00 au plus tard.

**Envoi à la publication** le : 11/09/2024

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info>

427071200

## Avis divers

## Changement de régime matrimonial

AMÉNAGEMENT DE  
RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître PARIS Juliette, Notaire à DOUVAIN, membre de la SAS « IPSO FACTO NOTAIRES », dont le siège social se trouve à DOUVAIN (74140), 88 rue du Centre, CRPCEN 74045, le 6 septembre 2024, a été effectué un changement partiel du régime matrimonial :

ENTRE :

**Monsieur Fabrice Patrick José BRAGHI, chef exécutif, et Madame Aurélie Andrée Yvonne MICHELON, responsable RH,** demeurant ensemble à LOISIN (74140) - 126B rue des Mogets,

Monsieur est né à AMBILLY (74100) le 25 août 1981, Madame est née à DREUX (28100) le 26 août 1983.

Mariés à la mairie de ANNEMASSE (74100) le 28 août 2008 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial IPSO FACTO NOTAIRES 88 rue du Centre 74140 DOUVAIN, où domicile a été élu à cet effet, et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de Commissaire de justice.

**Pour insertion, le notaire.**

427057600